

Plaquiste (H/F)

72540 LOUE [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 2 mois

L'entreprise

Ergos est une agence de **travail temporaire spécialisée dans le recrutement et la mise à disposition de personnel qualifié** pour divers secteurs d'activité. Elle offre des solutions flexibles et personnalisées aux entreprises tout en accompagnant les candidats dans leur recherche d'emploi.

Le poste

L'agence **ERGOS** recherche **un(e) plaquiste motivé(e)** pour rejoindre notre équipe à **Loué (72540)**. Vous aurez l'opportunité de travailler sur un chantier dynamique où vos compétences seront mises en valeur

Vos principales missions seront :

- *Poser des cloisons et des faux plafonds,*
- *Poser les isolants et les cloisons en placo.*
- *Ponçage et nettoyage*
- *Préparation de matériaux et port de charges.*

Type de contrat : contrat en intérim d'une durée de 2 mois

A commencer **dès que possible**, il faut pouvoir se rendre sur **le chantier à Loué**

Vous travaillerez à temps plein avec un horaire de 35 heures par semaine. Le travail se fait en horaire de journée, et implique le port de charge.

Ne manquez pas cette occasion de vous épanouir dans un environnement de travail stimulant et professionnel !

Le profil recherché

Le poste de Plaquiste (h/f) nécessite un candidat possédant un ensemble de compétences spécifiques et un niveau de maîtrise adapté.

Le candidat idéal doit avoir **une excellente maîtrise des techniques de pose de plaques de plâtre**, ainsi **qu'une bonne compréhension des plans et schémas**. Une expérience significative dans **l'utilisation des outils de découpe et de fixation est essentielle**.

Il est également important de posséder **une capacité à travailler en équipe** tout en étant autonome.

Vous devez respecter **les règles et consignes de sécurité** ainsi que **les gestes et postures du poste de travail**.

Le port des **EPI est obligatoire** (casque, chaussures, gants, bouchons d'oreilles...).

Le temps de travail s'effectue sur la semaine (lundi au vendredi), avec un démarrage à 08h sur le chantier.

La rémunération sera définie en fonction du profil.

Vos avantages :

- *Panier repas*

- *Indemnités liées à l'intérim (indemnités de fin de mission, indemnités compensatrices de congés payés)*

- *Le livret CET à 12%*